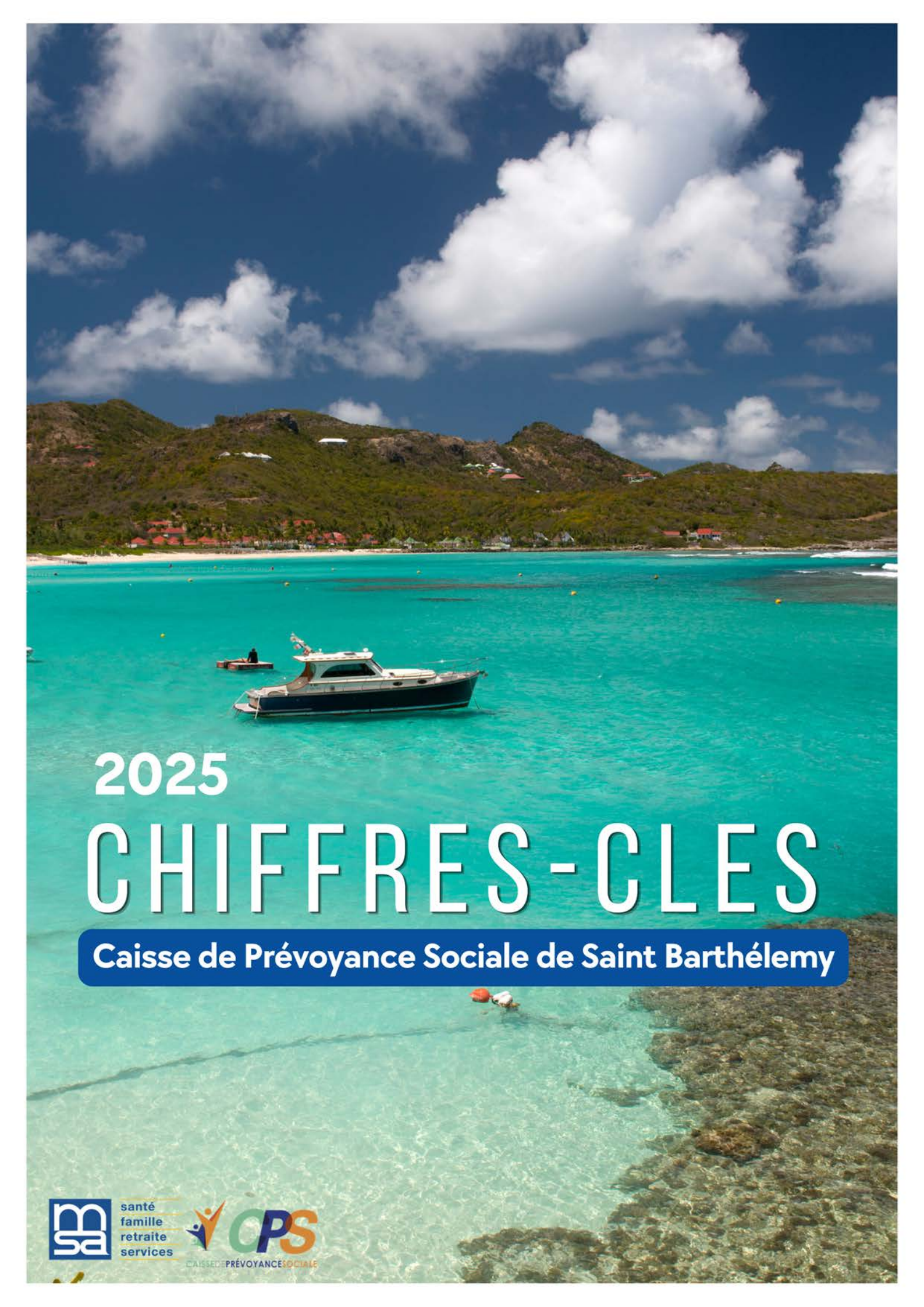




2025 CHIFFRES-CLES

Caisse de Prévoyance Sociale de Saint Barthélemy



santé
famille
retraite
services



CPS
CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

LES FAITS MARQUANTS EN 2025

- Difficulté persistante pour la distribution du courrier
- 2 ème campagne de contrôles menés sur place



LA POPULATION

15 298

LES ACTIFS

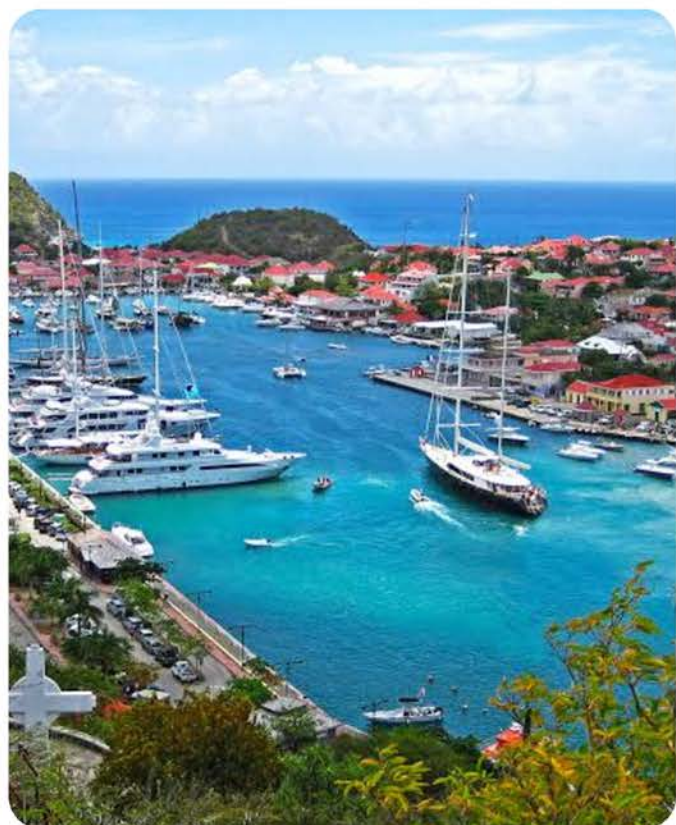
1 174 Employeurs de main d'oeuvre

7 799 Salariés

1 750 Micro-entreprises

1 431 Travailleurs indépendants

4 Exploitants



LES RETRAITÉS

1 140 Pensions de salariés

3 Retraite d'exploitant

3 SASPA



Une même personne peut être dans plusieurs catégories

LES PRESTATIONS

34 590 714€ DE PRESTATION VERSÉES + 10.33%

SANTE

14 450 personnes protégées en maladie dont 118 Bénéficiaires de la CSS

20 547 695 €

de prestations santé versées

+ 7.4 %

1 158 125 €

d'indemnités accidents du travail

-9.6 %

521 113 €

de prestations d'invalidité
(38 bénéficiaires)

+ 19.3 %

40 002 €

de capital décès versés

+ 41.4 %



LES PRESTATIONS

FAMILLE

1 274

Foyers bénéficiaires d'au moins une prestation

3 109 384 €

de prestations versées

- 1.5 %

68

Bénéficiaires de la prime d'activité

40

Bénéficiaires de prestations d'invalidité
(38 bénéficiaires)

1 674

Enfants à charge

RETRAITE

1 143

bénéficiaires d'une retraite

+ 12.9 %

9 108 093 €

de prestations versées

+ 19.4 %



LES COTISATIONS

MONTANT DES COTISATIONS

Cotisations légales déclarées par les entreprises employeurs de main d'oeuvre via la DSN	48 268 724 €
Cotisations légales calculées pour les non-salariés (agricoles, travailleurs indépendants, micro- entrepreneurs)	1 648 046 €
Cotisation chômage	4 807 152 €
CSG	23 218 657 €
CRDS	1 200 197 €

MONTANT DES EXONERATIONS

Déduction générale des cotisations patronales	27 531 940 €
Déduction heures supplémentaires	2 022 803 €

RESTE A RECOUVRER

Cotisations légales non réglées par les entreprises employeurs de main d'oeuvre via la DSN	17 756 539 €
Cotisations légales non réglées pour les non-salariés (agricoles, travailleurs indépendants, micro- entrepreneurs)	14 969 214 €
CSG non réglée	7 960 078 €
CRDS non réglée	224 782 €

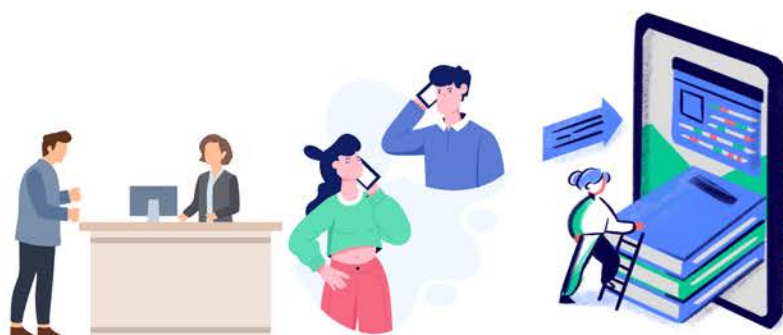


LA RELATION CLIENT

LES MODALITÉS D'ACCUEIL

- Accueil à l'agence en spontané
- Accueil téléphonique
- Accueil sur rendez-vous pour les dossiers nécessitant une expertise :
 - à l'agence
 - téléphonique avec les services de back-office
 - Accueil numérique

L'ACTIVITÉ EN 2025



4002

VISITES

3144

APPELS
TÉLÉPHONIQUES
REÇU

89% des appels
décrochés

35121

DOCUMENTS
NUMÉRISÉS





LA RELATION CLIENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTACT

1 DEMANDE DE CARTE VITALE

2 ADRESSE POSTALE

3 ATTESTATION CARTE VITALE

4 ARRET DE TRAVAIL/IJ

5 REINITIALISATION MOT DE PASSE



LE SITE INTERNET

<https://cps-stbarth.msa.fr>

Avec Mon espace privé, vous pouvez accéder aux services en ligne de la CPS comme :

- Consulter ses décomptes et paiements
- Obtenir une carte européenne d'assurance maladie
- Déclarer un changement de situation
- Demander ou déclarer la PPA ou le RSA
- Obtenir une attestation
- Demander sa retraite
- Envoyer un message
- Demander un rendez-vous

L'APPLICATION MOBILE

MA MSA & MOI

Découvrez l'application mobile de la MSA. Simple et gratuite, elle permet de contacter votre MSA par message sécurisé, de modifier vos coordonnées personnelles, de déposer un document et de consulter vos paiements et remboursements, via Mon espace privé.

L'application vous permet également de :

- Contacter votre MSA par messagerie sécurisée et consulter l'historique de vos échanges ;
- Modifier vos coordonnées personnelles (email, téléphone...) ;
- Changer votre mot de passe

Visualiser et télécharger vos décomptes de remboursements santé ainsi que votre attestation de droit maladie.

L'application peut être téléchargée depuis :



CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE
13 RUE LUBIN BRIN
97133 GUSTAVIA

L'accueil téléphonique

Lundi - mardi - mercredi - jeudi :
8h30 à 12h30
Tél. 05 90 87 22 10

L'accueil du public

Lundi - mardi - mercredi - jeudi :
8h30 à 12h30
[Après-midi sur rendez-vous]

Vendredi : 13h30 à 15h30